

COMPTE RENDU

--

**CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2008**

L'an deux mil huit, le dix-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 15 septembre, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	9	2	0

PRESENTS	Alain MACEL, Michel CHALONS, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Séverine SANCHEZ, Emmanuel DUCROS, Delphine EPIARD, Jean MUTELET, Jean-Christophe PATON
ABSENTS	Nathalie MARECO, Bernard GEORGE
POUVOIRS	/
SECRETAIRE	Delphine EPIARD

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à L'UNANIMITE,

- DESIGNER M. Emmanuel DUCROS comme Correspondant Défense et Mme Séverine SANCHEZ comme Correspondante Pandémie Grippale.
- CREE le poste d'Adjoint Administratif 1^o classe à 7/35^o, à compter du 01.10.2008 pour la fonction de secrétaire de mairie.
- DECIDE de procéder à des décisions modificatives sur le budget 2008 : 150 € pour des intérêts d'emprunt remboursés à la Codecom et 900 € pour l'acquisition de logiciels (paye et cadastre).
- OPTER pour le mode d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire de la commune.
- DECIDE la délivrance de coupe de bois de chauffage et de bois d'œuvre dont l'attribution aux affouagistes se fera, après partage sur pied, sous la responsabilité de MM. Emmanuel DUCROS, Bernard GEORGE et Ludovic SANCHEZ, désignées par le Conseil comme garants (environ 241 m3 de bois et 31 m3 de houpiers dont la vente sera encaissée en 2009).
- RETIENT l'offre de la société BERTHOLD pour effectuer un renforcement du réseau d'évacuation d'eaux pluviales, rue du Lavoir, pour un montant de 8 200 € HT (remplacement du tuyau Ø 200 mm existant par un tuyau de Ø 400 mm)
- ACCEPTE l'avenant de l'entreprise RENOVIT pour 900 € HT concernant un supplément de traitement sur la toiture de l'église.
- DESIGNER Messieurs J.Charles MANGEOT, Philippe MUTELET, François MATHIEU et Jean CHARTON comme membres de l'Association Foncière de Remembrement.

Le Maire

Alain MACEL